

Maurice MICHEL
Député de la Drôme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

1re CIRCONSCRIPTION DE LA DROME

Maurice MICHEL

DÉPUTÉ DE LA DROME

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

CHERS CONCITOYENS,

Le 23 Novembre prochain vous êtes appelés à élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Bien que les pouvoirs des élus du suffrage universel soient réduits d'une façon considérable par la nouvelle Constitution, votre choix n'en sera pas moins important.

De graves soucis assaillent la population laborieuse de nos villes et de nos campagnes. La crise que l'on appelle aujourd'hui " la récession économique " a fait son apparition dans notre département. Des réductions d'horaires, dans certains cas des licenciements frappent les ouvriers de nos industries. A la vie chère qui accable les foyers des travailleurs s'ajoutent les pertes de salaires. Avec l'hiver la détresse des vieux devient intolérable, L'inquiétude gagne nos campagnes où de plus en plus l'exploitation familiale est menacée.

La réduction du pouvoir d'achat des ouvriers et des paysans a des conséquences sérieuses pour les commerçants et artisans.

La guerre d'Algérie persiste avec son lourd tribut de deuils et de misère.

Les libertés sont menacées. Une récente ordonnance étend à la France les mesures d'internement en vigueur en Algérie.

Il sera nécessaire, en conséquence, d'avoir dans la future Assemblée des représentants fermes et courageux pour présenter et défendre des solutions permettant de faire face à cette grave situation.

— Création d'une véritable Assurance-Chômage aux frais du patronat et en attendant obtenir l'ouverture de chantiers pour les travailleurs sans emploi.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites, ainsi que des prestations familiales.

— Mesures pour protéger l'exploitation familiale agricole et pour étendre aux agriculteurs la protection contre les gros risques personnels ou professionnels.

— Institution d'une véritable réforme démocratique de l'impôt frappant le grand capital et les profiteurs de guerre.

— Garantie de l'avenir de la Jeunesse par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement et la création des emplois nécessaires.

— Ouverture rapide de négociations pour la Paix en Algérie.

Mais aussi ce sera nécessaire pour obtenir les crédits indispensables à la construction de logements accessibles aux bourses ouvrières, des écoles, de l'Hôpital de Valence et au rétablissement du Fonds d'investissement routier.

Ces élus peuvent-ils être ceux des Partis qui portent la lourde responsabilité de la situation actuelle et qui, sous une étiquette ancienne ou nouvelle, ne craignent pas de se présenter comme les hommes du renouveau.

Tous, que ce soient ceux de la droite réactionnaire : anciens R. P. F. camouflés en " Union pour la Nouvelle République " ; anciens Poujadistes devenus aujourd'hui " Concentration Républicaine " ; Indépendants Paysans, M. R. P. ou bien Socialistes et Radicaux, se sont succédés depuis bientôt 12 ans au Gouvernement ou bien l'ont soutenu.

Tous, malgré leurs disputes apparentes se retrouvent au sein du Gouvernement de Gaulle où siègent côte à côte : Guy MOLLET, PINAY, SOUSTELLE, PFLIMLIN, BERTHOIN.

Par quels miracles ces hommes et ces partis pourraient-ils être demain opposés à la politique qu'ils pratiquent aujourd'hui, comment pourraient-ils accorder ce qu'ils ont toujours refusé.

JUGER SUR LES ACTES

Il faut juger sur les actes et non sur les paroles. Les communistes quant à eux, réclament ce jugement. Ils ont conscience d'être restés fidèles à leurs engagements et d'avoir bien servi en toutes circonstances la cause du peuple et celle de la France.

Tout ce qui s'est fait de bien dans ce pays l'a été avec leur concours. C'est en 1936, lorsqu'ils faisaient partie de la majorité qu'ont été obtenues les grandes conquêtes sociales : semaine de 40 heures, congés payés, conventions collectives et pour les paysans l'Office du Blé ; c'est au lendemain de la Libération, lorsqu'il y avait des ministres communistes au Gouvernement que furent obtenus : l'extension du régime de Sécurité Sociale, les comités d'entreprise, les nationalisations, le statut de la Fonction Publique, le statut du fermage et du métayage, l'extension des retraites vieillesse et les vieux se souviennent toujours avec émotion du grand ministre communiste que fut Ambroise CROIZAT.

Même dans les périodes où les communistes ont été tenus à l'écart du Gouvernement ce n'est qu'avec leur appui, contre la droite réactionnaire, qu'ont pu être votées certaines mesures en faveur des travailleurs.

Sans l'appui massif des suffrages communistes le "Fonds National de Solidarité" qui a apporté une allocation supplémentaire à environ 3 millions de vieux n'aurait pu être voté. Les paysans n'auraient pu obtenir, en Septembre 1957, la convocation en "session extraordinaire" de l'Assemblée Nationale sans les demandes signées par les 150 députés communistes.

Les communistes ont toujours mis en accord leurs paroles et leurs actes. C'est le front haut qu'ils peuvent se présenter devant leurs électeurs.

Ils sont dignes de la confiance qui leur est témoignée.

Demain, dans la nouvelle Assemblée, ils seront seuls capables de s'opposer efficacement, avec l'appui de la population, à l'offensive réactionnaire.

C'est pourquoi on a ressorti le vieux Scrutin d'Arrondissement pour essayer, par le jeu des désistements, d'en écarter le plus possible.

Les sections communistes de la Circonscription de Valence-Die sont fières de pouvoir présenter aux suffrages des électrices et des électeurs celui qui a été le meilleur député du Département :

Maurice MICHEL

Il est superflu de présenter **Maurice MICHEL.** Son action est connue dans tout le département. Il s'est distingué à la tribune de l'Assemblée par de nombreuses interventions aussi bien sur les grands problèmes que sur les questions relevant du département comme ce fut le cas au moment du gel de Février 1956 et lorsqu'il y eut les menaces de licenciements des ouvriers de la Cartoucherie de Bourg-lès-Valence. Il s'est employé activement pour faire aboutir la loi sur la protection de la Clairette de Die. Il a été le défenseur de ses camarades anciens prisonniers de guerre.

Son affabilité est grande. Personne ne s'est adressé en vain à lui quand il s'agissait d'une cause juste à défendre.

Tout le monde s'accorde, y compris ses adversaires politiques, à reconnaître son honnêteté et son intégrité.

Ce sera bien le MEILLEUR REPRESENTANT de notre circonscription

VOTER

Maurice MICHEL

C'EST AUSSI VOTER UTILE

Les résultats de 1956 montrent qu'il arrivait largement en tête avec 13 948 voix alors que le candidat socialiste n'obtenait que 6.573 et le candidat radical 5.721.

C'est donc **Maurice MICHEL** qui est le mieux placé pour battre la réaction.

Aussi, nous appelons tous les Républicains, tous les Socialistes, à s'unir dès le premier tour avec les électeurs communistes pour, en votant **Maurice MICHEL,** enlever tout espoir à la réaction de ravir le siège de la circonscription de Valence.

LA CIRCONSCRIPTION DE VALENCE DOIT RESTER A GAUCHE

POUR CELA, TOUS UNIS, VOTEZ DÈS LE PREMIER TOUR POUR

Maurice MICHEL

DÉPUTÉ DE LA DROME

Vu : Les Candidats.

Remplaçant éventuel : **Gabriel COULLAUD** MAIRE DE PORTES-LÈS-VALENCE



PASSAS & DELOCHE - VALENCE

75.000 - 11-58